

LE PROJET DE SOINS 2015/2019

CME du 8 juillet 2014

Françoise Zantman
Direction des Soins et des Activités Paramédicales

LE PROJET DE SOINS 2015/2019


Le projet de soins 2015/2019 repose sur 10 orientations prioritaires :

- 1 - Redonner de la lisibilité aux organisations soignantes et aux acteurs qui les portent au travers d'une ligne managériale paramédicale renforcée
- 2 - Développer la coordination médecins / soignants pour une prise en charge efficiente au service du patient garantissant qualité et sécurité des soins
- 3 - S'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins et de prévention des risques évitables liés aux soins en poursuivant les actions engagées dans ce sens
- 4 - Développer et formaliser les parcours de soins
- 5 - Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance dans les pratiques soignantes
- 6 - Accompagner l'informatisation du dossier de soins sur l'ensemble des groupes hospitaliers pour garantir une meilleure continuité et coordination des soins
- 7 - Travailler sur les métiers soignants sensibles en accompagnant l'évolution de leurs savoir-faire et de leurs périmètres d'activité au regard des nouveaux enjeux de l'APHP et favoriser le développement des coopérations entre professionnels de santé
- 8 - Soutenir le développement de la recherche en soins par les paramédicaux et promouvoir l'évolution des stratégies de prise en charge
- 9 - Accompagner sur le plan soignant la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu
- 10 - Renforcer les collaborations entre les centres de formation et les groupes hospitaliers en formation initiale et continue pour s'adapter aux évolutions des structures, des programmes et des technologies

LE PROJET DE SOINS 2015/2019

1 - Redonner de la lisibilité aux organisations soignantes et aux acteurs qui les portent au travers d'une ligne managériale paramédicale renforcée

– réflexion sur les organisations de travail au sein des GH

– schéma d'encadrement  **CME du 8 octobre 2013**
(pourvoi des postes d'encadrement)


– réflexion sur le temps de travail avec la DRH

– Formalisation de chartes (management, planning...)

– plan d'action équipes de nuit

LE PROJET DE SOINS 2015/2019

2 - Développer la coordination médecins / soignants pour une prise en charge efficiente au service du patient garantissant qualité et sécurité des soins

- recentrer les équipes soignantes sur le patient
- réaffirmer la place de l'encadrement médical et paramédical de proximité dans les organisations de travail et de soins  **Projet médical**

3 - S'inscrire dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des soins et de prévention des risques évitables liés aux soins en poursuivant les actions engagées dans ce sens **Projet médical**

- programme d'action QSS & CAPCU  **Projet médical**
- PAQSS

4 – Développer et formaliser les parcours de soins

- organiser et coordonner les étapes de la prise en charge des patients (priorisation dans les secteurs maladies chroniques et cancérologie)

LE PROJET DE SOINS 2015/2019

5 – Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance dans les pratiques soignantes



Projet médical, groupe hospitalité

6 – Accompagner l'informatisation du dossier de soins sur l'ensemble des groupes hospitaliers pour garantir une meilleure continuité et coordination des soins



ORBIS

7 – Coopérations entre professionnels de santé



CME du 13 mai 2014

8 – Soutenir le développement de la recherche en soins par les paramédicaux et promouvoir l'évolution des stratégies de prise en charge

- soutenir la recherche en soins en favorisant la participation des paramédicaux à des projets de recherche

9 – Accompagner sur le plan soignant la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu

- participer à l'animation du conseil scientifique, valider les programmes du DPC

10 – Renforcer les collaborations entre les centres de formation et les groupes hospitaliers en formation initiale et continue pour s'adapter aux évolutions des structures, des programmes et des technologies

- renforcement des partenariats entre centre de formation et GH